



TERMES DE RÉFÉRENCE

Référence :
DGTCP-DSDI-PM2-TDR-0076-2025
Version : 2
Date d'édition : 23/06/2025
Page 1/11

Objet : Termes de Référence du 16^{ème} Colloque de l'Association Internationale des Services du Trésor (AIST) couplé à la célébration du Soixantenaire du Trésor Public de Côte d'Ivoire.

Rédaction du document	Vérification du document	Validation du document
<p>Madame ODOUKOU Amenan Viviane épouse DJAGBA</p> <p>Chargée d'Etudes à la Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel</p> <p>Visa : </p> <p>Madame Valérie NANGUI épouse AZAGOH</p> <p>Sous-directrice de la Prospective et de la Stratégie</p> <p>Visa : </p>	<p>Monsieur YAPO Akpess Bernard</p> <p>Directeur de la Stratégie et du Développement Institutionnel</p> <p>Visa : </p> <p>Monsieur MÈA Aimé Nazaire</p> <p>Conseiller Technique, Coordonnateur de la Cellule des Conseillers Techniques</p> <p>Visa : </p> <p>Monsieur KALOU Emmanuel</p> <p>Conseiller Technique</p> <p>Visa : </p>	<p>Monsieur SANOGO Bafétégué</p> <p>Directeur Général Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique</p> <p>Président du Comité d'Organisation</p> <p>Visa : </p> <p> SANOGO BAFETEGUE Directeur Général Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique</p>
Gestionnaire du document	Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel	
Destinataires pour action	Destinataire pour information	Validité
<ul style="list-style-type: none"> - Membres du Comité d'Organisation - Participants 	Direction Générale	À compter du : 24 JUN. 2025



I- CONTEXTE ET ENJEUX

Créée en 2006, à Madagascar, pour fédérer les Trésors Publics des États membres, l'Association Internationale des Services du Trésor (AIST) dont le siège est à Paris, constitue une plateforme d'échanges, de coopération internationale multilatérale et de concertation sur les enjeux stratégiques liés à la gestion des finances publiques. Elle compte 29 États-membres d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique, d'Europe et d'Asie.

Outre les pays d'obédience francophone, sont également membres de l'association, des pays tels que la Hongrie, le Koweït, le Liban, l'Ukraine et le Vietnam.

Cadre privilégié d'échanges d'expériences et de mutualisation des bonnes pratiques, l'AIST constitue, aujourd'hui, un creuset d'opportunités pour ses membres.

A ce titre, chaque année, elle organise, dans l'un des États membres, un colloque fédéré de l'Assemblée Générale Ordinaire en vue de mener des réflexions sur des thématiques d'intérêt pour les Trésors Publics nationaux, de dresser le bilan des activités de l'exercice écoulé et de procéder au choix du pays devant abriter les prochains travaux de l'AIST.

C'est dans ce cadre que se tiendra, à Abidjan les 15 et 16 septembre 2025, le 16^{ème} colloque de l'AIST autour du thème central : « **Quel avenir des processus métiers du Trésor à l'aune de la digitalisation** » coalisé à l'Assemblée Générale annuelle.

En marge de cette importante rencontre, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité de Côte d'Ivoire projette la célébration de ses 60 ans d'existence.

En effet, principale administration de financement de la politique économique de l'État de Côte d'Ivoire le Trésor Public a acquis son autonomie administrative à partir du 1^{er} janvier 1963 par l'effet du décret n° 62-457 du 14 décembre 1962 portant organisation des services du Trésor de la République de Côte d'Ivoire.

Ainsi, s'alignant sur les politiques publiques et les réformes institutionnelles, le Trésor Public, chargé du financement du budget de l'État, a vu son champ de compétence s'élargir.

Outre ses attributions originelles de recouvrement de recettes et de paiement des dépenses, le champ des missions du Trésor Public s'est renforcé avec, entre autres, la gestion comptable et financière des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics Nationaux, la gestion de la dette publique y compris la dette de marché, la supervision du secteur financier, le suivi des relations financières avec l'extérieur et la gestion de la trésorerie de l'État.

Au regard du rôle stratégique de cette administration, il importe de mener une réflexion, après six décennies d'existence, afin d'évaluer les acquis et d'entrevoir les défis à venir pour une meilleure contribution à l'essor d'une Côte d'Ivoire Unie et Prospère telle que prônée par Son Excellence le Président Alassane OUATTARA.



Cet exercice de projection nécessaire justifie la célébration des 60 ans d'existence du Trésor Public sous le thème suivant : « **Contribution du Trésor Public au développement de la Côte d'Ivoire** ».

II- OBJECTIFS

II-1 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est d'une part de mener des réflexions constructives autour des thématiques retenues dans le cadre des assises de l'AIST et d'autre part d'évaluer la contribution du Trésor Public au développement de la Côte d'Ivoire.

II-2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, il s'agit :

❖ **Au titre du Colloque et de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AIST de :**

- 1- mener des réflexions sur des thématiques d'actualité se rapportant à la gestion des finances publiques au sein des Etats membres de l'AIST ;
- 2- dresser le bilan des activités de l'AIST au titre de la gestion 2024 ;
- 3- procéder au choix du pays devant abriter les prochains travaux de l'AIST ;
- 4- procéder au renouvellement des organes de l'AIST.

❖ **Au titre de la célébration du Soixantenaire du Trésor Public ivoirien :**

- 5- d'analyser l'évolution des missions et de l'organisation du Trésor Public et de proposer des pistes d'amélioration éventuelles ;
- 6- d'évaluer la contribution du Trésor Public à l'élaboration et à l'exécution du budget de l'État de Côte d'Ivoire ;
- 7- d'apprécier l'apport du Trésor Public au renforcement de la gouvernance du secteur financier ivoirien ;
- 8- de jauger la contribution du Trésor Public au processus de modernisation du service public ;
- 9- de proposer des axes d'amélioration de la contribution du Trésor Public au financement du développement de la Côte d'Ivoire ;
- 10- d'accroître la visibilité nationale et internationale du Trésor Public.

III- MÉTHODOLOGIE

La méthodologie des assises de l'AIST et du Soixantenaire du Trésor Public s'articule autour de deux (2) phases : la phase préparatoire et les assises proprement dites.



III.1/ LA PHASE PRÉPARATOIRE

III.1.1/ Au titre des assises de l'AIST

Les travaux préparatoires de l'AIST se dérouleront selon les modalités habituelles.

III.1.2/ Au titre du Soixantenaire du Trésor Public

La phase préparatoire du Soixantenaire consistera en la conception ainsi qu'en la validation des présentations, films institutionnels, flyers et tout autre support didactique retenu dans le cadre de la célébration des 60 ans du Trésor Public.

Elle sera, par ailleurs, marquée par les réflexions des groupes de travail et les journées portes ouvertes.

III.1.2.1. Les réflexions des groupes de travail

4 groupes de travail seront constitués en vue de mener la réflexion autour de thématiques d'intérêt.

Les conclusions de leurs travaux feront l'objet de pré-validation par le Comité Scientifique du Soixantenaire, conformément au chronogramme établi à cet effet.

Les différentes thématiques à analyser, par groupe de travail, sont ci-après présentées :

- ❖ **Groupe de travail 1** : « Évolution des missions et de l'organisation du Trésor Public »

Ce groupe de travail sera chargé d'analyser les principales mutations enregistrées par le Trésor Public au titre de ses missions et de son organisation, tout en entrevoyant des scénarii de leur évolution.

- ❖ **Groupe de travail 2** : « Contribution du Trésor Public à l'élaboration et à l'exécution du budget de l'État »

Les travaux de ce groupe de travail porteront sur la contribution du Trésor Public à l'élaboration du budget de l'État ainsi qu'à son exécution, aussi bien en matière de mobilisation des ressources que de paiement de la dépense publique. Ils porteront, également, sur les systèmes d'information de l'exécution du budget et les dispositifs d'information de l'autorité et d'aide à la décision.

- ❖ **Groupe de travail 3** : « Contribution du Trésor Public au renforcement de la gouvernance du secteur financier »

Ce groupe de travail examinera les réformes initiées par le Trésor Public en vue du renforcement de la réglementation et de la surveillance du secteur financier (Banque, Assurances et Systèmes Financiers Décentralisés).

Il travaillera, également, sur la contribution du Trésor Public à l'inclusion financière.



❖ **Groupe de travail 4** : « Apport du Trésor Public au processus de modernisation du service public »

Ce groupe de travail examinera les réformes initiées par le Trésor Public en matière de modernisation du service public et leur implication sur le renforcement de la qualité des services offerts au citoyen.

Il axera ses travaux, également, sur les mécanismes de partage de meilleures pratiques au sein de l'administration.

Nota Bene :

- ✓ Pour mener à bien les travaux préparatoires, chaque groupe de travail est composé d'au plus quinze (15) personnes ainsi qu'il suit :
 - un Président ;
 - deux (2) ou trois (3) Vice-présidents ;
 - deux (2) Secrétaires de séance ;
 - neuf (9) ou dix (10) membres, selon le nombre de vice-présidents.

La composition nominative de chaque groupe de travail figure en annexe des présents Termes de Référence.

- ✓ Chaque groupe de travail est chargé :
 - de réaliser l'état des lieux sur les thématiques qui leur sont attribuées ;
 - de procéder à l'analyse causale des problèmes identifiés ;
 - d'identifier des solutions adaptées à chaque nature de difficultés ;
 - de faire des projections, en termes de perspectives, sur les thématiques examinées ;
 - de proposer une matrice d'actions pour chaque thématique.

Les Présidents des groupes de travail devront veiller au bon déroulement des travaux et s'assurer de la production d'un avant-projet de rapport qui sera transmis au Comité Scientifique.

Les différents groupes de travail devront présenter les conclusions de leurs réflexions au Comité Scientifique pour pré-validation.

III.1.2.2. Les journées portes ouvertes

Il s'agira de la célébration éclatée du Soixantenaire du Trésor Public dans l'ensemble des services du Trésor Public d'Abidjan et de l'intérieur du pays, durant tout le mois de septembre 2025, à travers des journées portes ouvertes, dont les différentes articulations sont ci-après déclinées :

- exposition des réalisations passées et actuelles du Trésor Public dans des stands ;
- distribution de dépliants sur le PSMD 2024-2028 ;



- projection de films institutionnels ;
- projection de films documentaires ;
- exposition des œuvres intellectuelles du Trésor Public ;
- présentation des services du Trésor Public ;
- présentation des principales réformes intervenues au Trésor Public : Compte Unique du Trésor, TrésorPay et TrésorMoney, RestauTrésor, Politique Qualité, Référentiel des engagements de service, Cartographie des Processus, Politique Genre, Politique de Lutte contre la Fraude et la Corruption, etc.
- témoignages ;
- hommage à des pionniers (exposition de photos, ...) ;
- tournois sportifs ;
- etc.

Nota bene : Les modalités relatives à l'organisation de la phase préparatoire des 60 ans du Trésor Public seront consignées dans une note de cadrage dédiée.

III-2/ LES ASSISES PROPREMENT DITES

Outre les cérémonies d'ouverture et de clôture qui seront communes, les assises de l'AIST et du Soixantenaire du Trésor Public se dérouleront selon un mode opératoire spécifique.

III.2.1/ La cérémonie d'ouverture

Une cérémonie d'ouverture unique marquera le début des assises de l'AIST et de la célébration du Soixantenaire du Trésor Public.

Elle enregistrera 4 interventions :

- l'adresse du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Président en exercice de l'AIST ;
- l'intervention du Secrétaire Général de l'AIST ;
- l'allocution du Ministre des Finances et Budget ;
- le discours d'ouverture du Haut Parrain du Soixantenaire du Trésor Public.

Cette cérémonie sera suivie des travaux de ces 2 importantes activités, dont les principales articulations sont ci-après déclinées.

III.2.2/ Le déroulement des assises

III.2.2.1. Au titre du colloque et de l'AG de l'AIST

Les travaux de l'AIST se dérouleront conformément aux modalités statutaires.



III.2.2.1. Au titre de la célébration des 62 ans du Trésor Public

Elle s'articulera autour des 2 activités suivantes :

- les travaux en plénière ;
- la lecture des actes.

- ✓ Les travaux en plénière

Ils seront meublés, principalement, par :

- la projection de films institutionnel et documentaire ;
- une communication inaugurale ;
- la restitution des groupes de travail ;
- l'animation des panels.

❖ La projection de films institutionnel et documentaire

Un film institutionnel retraçant les acquis du Trésor Public ivoirien depuis sa création, en 1963, à ce jour et un film documentaire feront l'objet de présentation, à l'entame des travaux en plénière du Soixantenaire.

❖ La communication inaugurale

La communication inaugurale de la célébration du Soixantenaire du Trésor Public portera sur le thème central, à savoir : « **Contribution du Trésor Public au développement de la Côte d'Ivoire** ».

Elle sera animée par Monsieur AHOUA N'Doli Théophile, Inspecteur Général d'Etat.

❖ La restitution des groupes de travail

Les conclusions des réflexions des groupes de travail mis en place dans le cadre de la phase préparatoire feront l'objet de restitution en plénière.

❖ L'animation des panels

Des personnes ressources, issues principalement des experts de l'AIST et des administrations publiques ivoiriennes, animeront des panels autour des thématiques suivantes :

- Thématique n° 1 : Les économies africaines face au défi de la mobilisation des ressources publiques ;
- Thématique n° 2 : Les métiers du Trésor Public à l'ère de l'Intelligence Artificielle (IA) ;
- Thématique n° 3 : Secteur financier africain : défis et solutions aux attentes des populations, des opérateurs économiques et de l'Etat.



La liste des personnes ressources proposées en vue de l'animation des différents panels est annexée à la présente.

III.2.3/ La cérémonie de clôture

Une cérémonie de clôture unique articulée autour de l'intervention du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique et du discours de clôture du Haut Parrain se tiendra au terme des travaux en plénière du Soixantenaire du Trésor Public.

Des activités culturelles et un dîner gala marqueront la fin des assises de l'AIST, au titre de l'année 2025 et du Soixantenaire du Trésor Public.

IV- RESSOURCES

La composition des ressources humaines et matérielles dédiées à l'organisation des assises de l'AIST et du Soixantenaire du Trésor Public figure en annexe.

VIII- DATES ET LIEU DE LA CÉRÉMONIE

- Dates : 15, 16, 17, 18 et 19 septembre 2025 ;
- Lieu : Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan.



IX- PROGRAMME DE LA CÉLÉBRATION

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES ASSISES DE L'AIST ET DU SOIXANTENAIRE DU TRÉSOR PUBLIC IVOIRIEN

- 08h00-08h55 : Accueil et mise en place des participants
09h00-09h05 : Adresse du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
09h10-09h15 : Intervention du Secrétaire Général de l'AIST
09h20-09h25 : Allocution du Ministre des Finances et du Budget
09h30-09h40 : Discours d'ouverture du Haut Parrain
09h45-10h15 : Photo de famille et pause-café
10h20-10h30 : Visite de stands par les officiels

II. TRAVAUX EN PLÉNIÈRE DE L'AIST

- 10h35-12h35 : **Table ronde N°1** : « Quels processus métiers pour un Trésor digitalisé : rupture ou continuité ? »
12h40-13h55 : Pause-déjeuner
14h00-15h30 : **Table ronde N°2** : « Interopérabilité et gouvernance des données : vers une transformation maîtrisée »
15h35-15h45 : Pause
15h50-17h00 : **Table ronde N°3** : « Le Trésor de demain : quelles orientations pour une transformation digitale cohérente et pérenne ? »

Soirée : Cocktail de bienvenue

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025

- 09h00-10h40 : Travaux en atelier
Atelier 1 : La gouvernance des données du Trésor : entre valorisation, sécurité et responsabilité publique
Atelier 2 : Stratégies de transformation : retours d'expériences et facteurs clés de succès
10h40-10h55 : Pause
11h00-12h40 : Suite et fin des travaux en atelier
12h45-13h55 : Pause-déjeuner
14h00-14h55 : Préparation de la synthèse par les rapporteurs
15h00-15h35 : Présentation de la synthèse
15h40-15h55 : Pause
16h00-16h30 : Clôture du colloque
17h00-19h00 : Assemblée générale (pour les chefs de délégations uniquement)



✦ MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

III. TRAVAUX EN PLÉNIÈRE DU SOIXANTENAIRE DU TRÉSOR PUBLIC

08h00-08h30 : Mise en place des participants

08h35-08h45 : Projection du film institutionnel sur le Trésor Public

08h50-09h35 : Conférence inaugurale sur le thème : « Contribution du Trésor Public
au développement de la Côte d'Ivoire »

09h40-09h55 : Projection du film documentaire sur le Trésor Public

10h00-10h15 : Minutes du bien-être suivies de la pause-café

10h20-12h55 : Intervention des panélistes

13h00-14h30 : Pause-déjeuner

14h35-16h00 : Suite et fin de l'intervention des panélistes

16h05-18h00 : Travaux des groupes de travail

18h05 : FIN DE LA TROISIÈME JOURNÉE DE TRAVAUX

✦ JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

08h00-10h00 : Restitution des travaux des Groupes de travail

10h05-10h20 : Minutes du bien-être suivies de la pause-café

10h25-11h00 : Lecture des actes et fin des travaux du Soixantenaire

IV. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

11h15-11h30 : Intervention du Directeur Général

11h35-12h00 : Discours de clôture du Haut Parrain du Soixantenaire

12h05-12h30 : Photo de famille

12h35-13h35 : Déjeuner

Soirée : Dîner gala

✦ VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025

08h00-17h00 : Activités culturelles et récréatives



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ANNEXES

NUMÉRO DE L'ANNEXE	INTITULÉ DU DOCUMENT
1	Tableau synoptique de la composition des Groupes de travail
2	Note de cadrage des travaux préparatoires du Soixantenaire du Trésor Public
3	Liste nominative des panélistes
4	Composition du Comité d'Organisation
5	Inventaire de la logistique et Budget prévisionnel
6	Liste des participants et invités